

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



**Le Recteur de l'Académie de Corse**

à

Monsieur le Président de l'Observatoire de la Laïcité de  
Provence

AJACCIO, le 15 septembre 2014

**RECTORAT**

Monsieur le Président,

**CABINET**

MB MDB

Téléphone

04 95 50 34 52

Télécopie

04 95 51 11 99

E-mail

ce.recteur@ac-corse.fr

bd Pascal Rossini

BP 808

20192-Ajaccio cedex 4

J'ai bien reçu votre étrange courrier relatif aux festivités du 8 septembre organisées en Corse. À ce propos, je tiens à vous faire part de mon grand étonnement dans la mesure où je ne vois pas en quoi une structure provençale s'intéresse au fonctionnement du service de l'Éducation en Corse, à moins que vous ne souhaitiez un rattachement du rectorat de Corse à l'Académie d'Aix-Marseille.

L'École laïque a toujours combattu avec succès l'ignorance et les préjugés. Hélas, force est de constater que votre correspondance est inspirée par une certaine ignorance que je ne peux que regretter.

Cette ignorance est double, elle est d'abord institutionnelle. En vertu de la loi du 22 janvier 2002, la Collectivité Territoriale de Corse dispose effectivement de compétences élargies en matière d'éducation. Je précise que les élus de l'Assemblée ont toujours manifesté le souhait de sortir la date du 8 septembre du calendrier scolaire. Il eut été injurieux et irrespectueux à l'égard d'une représentation démocratique et légitime qu'un Recteur ne prenne pas en considération cette volonté unanime. Il me paraît également opportun d'indiquer que la journée du 8 septembre n'a pas été chômée et que les heures de cours seront rattrapées dans le courant de la présente année scolaire.

La deuxième erreur d'appréciation repose sur la nature de ces festivités qui sont, avant d'être religieuses, traditionnelles et populaires. La journée du 8 septembre symbolise bien la fête singulière de la Corse conduisant même les autorités religieuses locales à y découvrir des empreintes de paganisme et de profanité. Elle représente aussi la fête des bergers et de la transhumance.

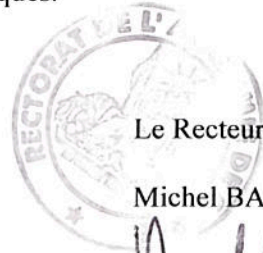
Dois-je également vous rappeler que tout recteur bénéficie de la possibilité, offerte par le code de l'éducation, d'accorder une journée afin de prendre en compte des circonstances et des événements locaux. Par ailleurs, nier ce que l'on appelle aujourd'hui la corsitude, dénote un état d'esprit particulier que d'aucuns, à tort je l'espère, pourraient interpréter comme un racisme anti-corse.

Enfin, je tiens à souligner que c'est bien la première fois de toute ma carrière, que mon attachement profond à la laïcité est remis en cause, attachement pour lequel je suis reconnu au niveau national comme un militant de combat. J'ai effectivement toujours pensé que la laïcité ne se confondait ni avec l'aveuglement, ni avec la bêtise.

S'il est parfaitement exact que la République ne reconnaît aucune église, j'ajouterais simplement qu'elle les connaît toutes.

J'espère que cette réponse, certes un peu rude mais de mon point de vue totalement justifiée, pourra vous apporter un éclairage nouveau sur ce qu'est la Corse, sa culture, son histoire et surtout son présent.

Avec tous mes sentiments républicains et laïques.



Le Recteur,

Michel BARAT

Copie aux destinataires de votre courrier.